



La sécurité avant tout

Le Trottibus*, système gratuit de ramassage scolaire pédestre, encadré par des parents volontaires, organisé par l'association des parents d'élèves FCPE, avec le soutien de la mairie, reprend du service. Dans cet esprit, la mairie est actuellement en train de mettre en place un permis piéton qui devrait voir le jour au printemps prochain.

L'objectif de ce permis qui s'adresse aux élèves de cours élémentaire (7-9 ans) :

- sensibiliser les enfants à la sécurité routière,
- leur apprendre les bases du savoir circuler en ville, les dangers à éviter, les bons comportements à adopter.

Avec la contribution de la police municipale, chaque écolier de cours élémentaire recevra ainsi un cours d'éducation à la sécurité, étape n°1 pour faire de nos jeunes de futurs citoyens responsables, avant les épreuves de sécurité routière à vélo destinées aux élèves de CM2.

* Deux lignes sont à disposition, l'une pour se rendre à l'école des Brémondrières et l'autre pour aller à l'école du Quai. Pour en savoir plus :

<http://fcpe-st-peray.webnode.com/pedibus/>



Cap sur le collège

Comme chaque année, fin juin, l'ensemble des élèves de CM2 des trois écoles de Saint-Péray ont reçu un dictionnaire offert par la mairie, à la fois souvenir de leur scolarité élémentaire mais aussi outil de travail indispensable et indémodable, même à l'époque d'Internet.

A cette occasion, le Maire, Jean-Paul Lasbroas, et ses adjoints, Valérie Malavieille, Joëlle Cornut-Chauvinc et Guy Renaudin, se sont rendu dans les classes de Cyril Vallon et Martine Ferré, à l'école des Brémondrières et de Florence Marchand et Véronique Mounier à l'école du Quai.

Le 25 juin, c'est sur la scène installée dans le cadre de la kermesse de l'école de la Sainte-Famille que les élèves de Géraldine Capelle et Véronique Volle recevaient leur dictionnaire.



L'heure de la retraite pour Daniel GAILLARD



C'est sans conteste une page qui s'est tournée à l'école maternelle des Brémondrières avec le départ à la retraite de Daniel Gaillard. Depuis son arrivée dans cette école en 1999, il aura accompagné nombre d'enfants saint-pérollais dans leurs premiers pas d'écoliers.

Lundi 27 juin, collègues et amis se sont retrouvés en salle d'honneur de la mairie à l'invitation du Maire et de ses conseillers municipaux, pour saluer cette figure incontournable de la communauté éducative locale. Bonne retraite !



Elèves solidaires

Du 10 au 21 octobre, la mairie de Saint-Péray, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Relais alimentaire lanceront l'édition 2011 de la Quinzaine de la Solidarité. Durant ces deux semaines, les établissements scolaires, fidèles partenaires de cette opération humanitaire destinée à recueillir des denrées alimentaires pour les plus démunis, collecteront les dons apportés par les élèves. En 2010, plus de 400 kg de nourriture avaient ainsi pu être redistribués. Mobilisons-nous !

SUPPLÉMENT SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de Saint-Péray - 2, rue de l'Église - 69130 Saint-Péray - Directeur de la publication : Joëlle CORNUT-CHAUVINC - Rédacteur en chef : Damien LAPOTTE - Rédaction, photos, maquette : Service communication, Mairie de Saint-Péray - 03 78 38 38 38 - www.saint-peray.fr - Diffusion : Dépôt légal : 1985 - Votre magazine sur le site internet : www.saint-peray.com



Saint-Péray Magazine • SUPPLÉMENT au n° 39

Le mot du maire

Notre fête des vins et du jumelage à peine terminée, il était l'heure pour nos écoliers et collégiens de reprendre le chemin de l'école. Lundi 5 septembre, ce sont 780 élèves qui ont redonné vie, après deux mois de vacances estivales bien appréciées, aux différents établissements scolaires, publics ou privés, de la commune, auxquels il convient d'ajouter les 499 collégiens fréquentant le collège de Crussol.

Comme j'ai pu moi-même le constater lors de la traditionnelle visite effectuée en compagnie de Guy RENAUDIN, maire adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, cette rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Petit bémol toutefois, la confirmation par l'Inspection académique de la suppression d'une classe à l'école maternelle des Brémondrières, qui nous avait été signifiée au printemps dernier (et à laquelle est venue s'ajouter la suppression d'un poste à l'école de la Sainte Famille) :

- une fermeture qui s'inscrit dans une tendance sans cesse renforcée au niveau de l'Education Nationale de considérer l'éducation des jeunes générations moins comme un service public que comme un coût financier, à maîtriser, à réduire, quel qu'en soit le prix ;
- une fermeture qui n'a pas été sans incidence sur l'organisation de la rentrée au sein de cette école avec, pour la direction, la suppression d'un jour de décharge, pour la mairie, la nécessité d'un redéploiement du personnel de service, et pour les parents, l'impossibilité de pouvoir inscrire les enfants de moins de 3 ans en petite section ;

Bonne lecture et bonne rentrée.

Votre maire, J.-P. LASBROAS.



C'est la rentrée...

On aurait pu placer la rentrée scolaire 2011 sous le signe de la stabilité dans nos écoles, tant pour le nombre d'enfants scolarisés (-0,6 %) que pour la stabilité des équipes d'enseignants (un enseignant nouveau).

Néanmoins, la perte des 2 postes d'enseignants dans la commune, et l'examen plus poussé des chiffres niveau par niveau nous alertent pour les années à venir. D'ici deux ans en effet, un nombre important d'enfants actuellement scolarisés en CM1 et CM2 quitteront nos écoles primaires, que les effectifs actuels des enfants de maternelle ne seront pas en mesure de compenser.

C'est pourquoi j'attends avec impatience le démarrage des programmes immobiliers en projet, dotés de logements accessibles à de jeunes familles dont les enfants assureront ce renouvellement, et stopperont, je l'espère, le vieillissement constaté ces dernières années de la population saint-pérollaise confirmé par les chiffres de l'INSEE. Car c'est bien notre jeunesse qui devra dans quelques années prendre le relais et confirmer le dynamisme de notre cité.

En attendant, la municipalité continue à œuvrer afin de permettre aux enseignants et aux élèves de travailler dans les meilleures conditions : entretien des locaux, achat de matériel nouveau, aide aux classes transplantées, mise en place du permis piéton pour les élèves de cours élémentaires sont programmés cette année.

Notre effort porte aussi sur les conditions d'accueil périscolaire dans nos cantines et nos garderies. En prolongement logique de l'évolution de la cantine des Brémondrières à la rentrée 2010, les élèves de l'école primaire du Quai bénéficient depuis le 5 septembre, jour de la rentrée, d'un service sous forme de self, pour le plus grand bonheur des enfants et du personnel. J'en profite d'ailleurs pour saluer le travail effectué par le service scolaire de la mairie, en charge notamment des garderies périscolaires et de la restauration scolaire.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne année scolaire 2011-2012.

L'adjoint aux affaires scolaires et périscolaires,
G. RENAUDIN.



Rentrée scolaire 2011...

Lundi 5 septembre, à l'ouverture des grilles et des portes de nos établissements, ce sont 273 élèves de maternelle (- 6,5 % par rapport à 2010) et 507 élèves de primaire (+ 3 % par rapport à 2010) qui ont repris le chemin de l'école, répartis entre les trois groupes scolaires de la commune (Quai, Brémondrières et le groupe privé Sainte Famille), auxquels il convient d'ajouter 499 collégiens (+ 4,3 % par rapport à 2010).



Groupe scolaire du Quai



Groupe scolaire des Brémondrières



Groupe scolaire privé catholique de la Sainte Famille



Collège de Crussol

Des changements dans le personnel enseignant

Lundi 5 septembre était une journée particulière pour tous les acteurs de cette rentrée des classes : élèves, parents d'élèves, professeurs. Elle l'était assurément un peu plus pour deux d'entre eux :



Claire Girard,
professeur des écoles à l'école maternelle des Brémondrières (auparavant affectée à l'école primaire des Brémondrières) qui a en charge la classe de moyenne section.



Charles Verbeke,
nouvel instituteur à l'école primaire des Brémondrières (auparavant en poste dans la commune de Cornas) qui a en charge la classe double niveau CE2/CM2.

Autre changement, qui concerne le personnel municipal celui-là : l'affectation de Magali Delarbre, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à l'école du Quai en provenance de l'école des Brémondrières.

En bref...

Au-delà de la fermeture d'une classe à l'école maternelle des Brémondrières, il est une autre nouvelle que la mairie et la communauté éducative ne peuvent que déplorer : la non reconduction du dispositif RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Alors que l'espoir était grand, en fin d'année dernière, de voir un enseignant RASED nommé sur le poste vacant, aucun personnel n'a été affecté à ce dispositif visant à prévenir et à réduire les difficultés d'apprentissage ou relationnelles que les enfants rencontrent à l'école.

La nouveauté de la rentrée : le self de l'école du Quai



Il y a un an était mis en service le self de l'école des Brémondrières qui accompagnait l'extension des locaux de restauration scolaire. Un vrai succès, salué par tous les usagers du service de cantine.

Un succès, c'est comme un bon plat, ça se savoure et ça se partage, voilà pourquoi très vite la mairie a travaillé sur un projet de self service à la cantine du Quai.

Quelques mois de réflexion pour affiner le projet et quelques semaines de travaux plus tard, la nouvelle cantine de l'école du Quai a pu accueillir à la rentrée les élèves désireux de découvrir, à leur tour, ce nouveau mode de fonctionnement qui fait l'unanimité.

Au total, c'est un budget de 29 000 € qui aura été consacré à cette opération, entre l'achat du matériel spécifique au self-service, la rénovation et le réagencement de la salle de restauration, et la reprise de l'arrière cuisine.

INSCRIPTION : Le service de restauration scolaire accueille votre enfant dès 3 ans. Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante : www.st-peray.com.

Site sur lequel, il est également possible de consulter les menus des repas fournis par la cuisine centrale de Guilherand-Granges.

Pour tous renseignements : contactez les services administratifs de la mairie de Saint-Péray :
Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78
Courriel : cantine.garderie@st-peray.com



Restauration scolaire : les tarifs

Depuis le 1^{er} septembre 2011, de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur

- **3,97 €** par repas (pour 1 enfant).
- **3,75 €** par repas (pour 2 enfants inscrits le même jour).
- **3,50 €** par repas (pour 3 enfants et plus inscrits le même jour).
- **4,50 €** par repas (pour les enfants extérieurs à la commune).

Sachant que le coût d'un repas est facturé 4,52 € à la mairie par la cuisine centrale.

Les garderies périscolaires

La mairie propose également un service de garderies périscolaires. Il existe deux garderies municipales, celle du Quai et celle des Brémondrières, ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

C'est un service souple qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants afin de pouvoir venir les chercher au-delà des heures d'ouverture de l'établissement scolaire. Mais pour que cette souplesse puisse perdurer, le respect des horaires de fermeture doit être scrupuleusement observé. Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site Internet de la ville.

LES TARIFS : Depuis le 1^{er} septembre 2011, les tarifs en vigueur sont les suivants :

- 1,68 €, le matin
- 2,24 €, le soir

(réduction de 50% à compter du 2^{ème} enfant de la même famille / pénalité de 3,57 € par 1/4 d'heure de retard, après 18h30, heure de fermeture...).



Du côté du collège...

499 élèves ont effectué leur rentrée, accueillis par la principale, Mme BEYNET.

La bonne nouvelle, c'est une classe de 5^{ème} supplémentaire, pour une rentrée placée sous le signe de la nouveauté (avec un séjour d'intégration de 2 jours à destination des élèves de 6^{ème}) mais aussi de la poursuite des orientations pédagogiques qui font le succès de cet établissement (95% de réussite au Brevet des Collèges en 2011) :

- développement de l'outil informatique,
- dédoublement de classes pour la pratique des matières scientifiques (physique, sciences et vie de la terre) et technologiques,
- renforcement de l'apprentissage des langues étrangères : une classe bi-langues anglais-allemand en 6^{ème}, une section européenne anglais en 4^{ème},
- renforcement de la pratique de l'oral par petits groupes, poursuite des traditionnels échanges avec les collèges de Asso (Italie) et de Groß-Umstadt (Allemagne), voyage scolaire à Barcelone (Espagne),
- poursuite du programme d'échanges européens Comenius...